

Le Dipêche, 13 décembre 2012

LÉGISLATIVES

Ça remue au PS

La section Val-de-Reuil, Léry, Poses du Parti socialiste a annoncé qu'elle boycotterait la candidature de François Loncle aux législatives en votant blanc le 1er décembre prochain. Ce vote interne au parti doit entériner la septième candidature du député sortant.

« Ce choix, imposé unilatéralement, n'en sera pas un. Ce scrutin n'aura aucun enjeu, aucun intérêt. » Catherine Duvallet, secrétaire générale de la section de Val-de-Reuil n'y va pas de main morte pour expliquer pourquoi une cinquantaine de militants du parti socialiste a décidé de voter blanc ce 1er décembre au vote de désignation du candidat aux législatives du parti. Dès juin dernier, Catherine Duvallet avait exprimé le désir de la section rollivoise de voir Marc-Antoine Jamet succéder à François Loncle.

Considérant que « ce mandat de plus, sera le mandat de trop », une partie de la section s'abstiendra donc d'entériner la septième candidature de François Loncle.

Sans effets

Une décision symbolique et sans effets puisque le député sortant est le seul candidat à s'être officiellement présenté dans la quatrième circonscription de l'Eure et que les militants se rangeront derrière lui pour mener sa campagne.

Parallèlement, le maire de

Val-de-Reuil et vice-président de région, Marc-Antoine Jamet, contraint à se retirer face à François Loncle a réitéré sa proposition d'être candidat dans la troisième circonscription de l'Eure (Bernay/Pont-Audemer) face à Hervé Morin, candidat à la présidence de la République pour le Nouveau centre. Le Parti socialiste n'ayant pas reçu de candidature pour cette circonscription normalement réservée à une femme, Marc-Antoine Jamet pourrait être désigné pour mener la campagne.